

Empreintes

Juillet - Août - Septembre



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 22



Dossier
La rentrée scolaire

Pêle-mêle





Une bonne rentrée... avec des taux d'imposition inchangés...

Une fois de plus la rentrée démarre dans de bonnes conditions après un bel été qui a laissé à chacun des souvenirs gorgés de soleil, de chaleur, de baignades, de rencontres festives... que du bonheur... Un été qui nous a épargné de tout incendie, que les bénévoles du

Comité Communal des Feux et Forêts et les Sapeurs-Pompiers trouvent ici nos remerciements pour avoir veillé au quotidien sur nos massifs.

Depuis quelques semaines, petits et grands ont repris le chemin de la crèche, de l'école, du club du 3^{ème} âge ou de leur activité professionnelle dans une ville qui a profité de cette période estivale pour entretenir, embellir, sécuriser les bâtiments municipaux et assurer un Service Public de qualité. Les écoles, la poste, le gymnase, le stade, la desserte scolaire... autant de lieux qui ont bénéficié de travaux importants grâce aux personnels des entreprises et ceux de la commune que nous remercions. La rentrée c'est aussi l'arrivée de l'automne qui se caractérise par une baisse des températures, par les arbres qui tombent leurs premières feuilles et celles des impôts qui arrivent dans les foyers... Chacun aura pu constater en regardant de près que les taux d'imposition de la commune restent inchangés pour la 6^{ème} année consécutive. Ce constat peut être mis en parallèle des travaux et réalisations de la commune qui sont nombreux car ils sont nécessaires et attendus pour assurer un Service Public de qualité. Ils sont possibles tout simplement grâce à une maîtrise des dépenses, une recherche de subventions et de partenariats et un recours modeste à l'emprunt. La vie de la commune en cette rentrée a été particulièrement forte avec un week-end associatif. La journée des bénévoles, organisée par la municipalité a réuni la quasi-totalité des associations à qui nous avons choisi de faire confiance et de leur donner les moyens d'agir et cela dans tous les domaines, un juste retour avec cette journée conviviale. Le lendemain le forum des associations a permis à toutes les familles de choisir les différentes activités, il y en avait pour tous les âges et les goûts... Pendant ce temps les divers travaux continuent, comme programmés, dans les divers quartiers, ceux des nouveaux logements des Coulins qui avancent normalement, le gros œuvre sera terminé en fin d'année, ceux du centre de loisirs, les terrassements sont en cours de finition, une grue vient d'être installée pour la construction du bâtiment et ceux de la salle des festivités et de la Culture qui s'accroissent pour une livraison permettant une inauguration les 18, 19 et 20 octobre. Dans les prochaines semaines vont aussi démarrer les travaux du rond-point d'entrée Ouest, de la vidéo protection, du skate parc, du parc intergénérationnel, de l'église, du boulodrome de la Redonne, de l'Aire de retournement de la Madrague... autant de chantiers qui voient le jour après leur préparation technique et surtout les obtentions de subventions de tous nos partenaires. Autant d'aménagements et de liens entre les citoyens qui sont indispensables pour un véritable "Vivre ensemble" réussi.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Sommaire

I'Été sur la commune	2
Social - Éducation - Emploi	4
Des paniers Bio et bons - Le bel été des Centres de Loisirs - Le Forum emploi - Le portage de repas à domicile - Pensez à la télé-assistance...	
Souvenons-nous	7
l'Évolution de la carte postale	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	8
Un été tranquille sur le plan de la sécurité - Les travaux réalisés cet été - Réfection du bâtiment de la Poste - Sensibilisation de nos élèves au transport public...	
Au quotidien	11
La visite des calanques - Magic-Land a fêté ses 10 ans - Avis d'enquête publique pour l'aménagement ZAC des Aiguilles...	
Vie locale et citoyenne	12
La célébration de la libération du village - Cérémonie du 14 juillet - Le respect des panneaux d'affichage...	
DOSSIER	13
La rentrée scolaire	
La Communauté Urbaine de Marseille	17
La Participation pour l'Assainissement Collectif (P.A.C.)...	
Vie associative	18
La fête des bénévoles - Le forum des associations - l'Escapade fête ses 20 ans...	
Environnement	20
La collecte des déchets sur la commune - Le classement du massif de la Nerthe - Citoyens, reboisez ! - l'avancement du chantier du lotissement des Coulins...	
Culture - Festivités	22
La culture celtique à Ensues - Le patrimoine local mis à l'honneur...	
Zoom sur...	24
La pose de la première pierre du Centre de Loisirs	
Nos finances	25
À noter	26
Agenda	27
État civil - Nouveaux commerces	28
Libre expression Municipale	



Empreintes - N° 22

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac

DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication

Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne

COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia

Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre

CONCEPTION & RÉALISATION: Albatros

PHOTOS: Albatros - IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert

Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires





Chaque été, la commune s'engage aux côtés des associations locales, des CIQ et des Sociétés Nautiques pour les accompagner dans l'organisation de leurs animations et de leurs festivités. Ces événements, qui ont tous pour vocation de créer du lien, sont le garant de la convivialité et de la qualité du vivre ensemble qui fait la force de notre ville. Preuve en images que notre été fut actif et festif, aussi bien dans nos 5 calanques qu'au bouldodrome ou sur l'ensemble des terrains de sport. Ce reportage photo vient saluer et remercier l'ensemble des personnes ayant œuvré pour ce bel été ensuénen.



Les enfants de Petit Méjean ont eu leur journée de fête grâce à la Société Nautique



Comme tous les ans le CIQ de la Redonne a organisé la "fête des calanques"



Pièce de théâtre proposée sur le port par le CIQ de la Magrague de Gignac



Soir de fête à la société Nautique de Figuières



Stages de Zumba par les associations Impact et Le Masque et le Chausson



Stage de tennis



Activités du Centre de Loisirs enfants



De nombreuses occasions de se distraire avec Droit au Bouchon tout l'été.



Barbecue du Centre de Loisirs ados à la Maison Pour Tous



Un stage de judo a renoué avec la rentrée pour les plus jeunes



Stage de Hand-ball dans un Gymnase rénové



Stage de Gym par l'association Gym Ensûès



>> Le bel été des centres de loisirs

La saison estivale a été bien animée pour les enfants et les ados des centres de loisirs. Il faut dire que le programme ne manquait pas de variétés. Un séjour en camping pour les ados au bord du lac de Carcans-Maubuisson près de l'océan atlantique pendant lequel ils ont pratiqué surf, stand Up paddle et vélo. Ils ont aussi apprécié les rencontres avec d'autres groupes d'ados durant les veillées et activités sur le camping.

Pour les enfants, le séjour en péniche sur le canal du midi s'est avéré aux dires de certains comme une semaine inoubliable à la découverte d'un univers encore inconnu. Ils y ont appris à naviguer, découvert le passage d'une écluse et admirer les différents paysages. Ceux qui avaient choisi de rester sur la commune, ont pu vivre en Juillet avec l'empereur et les guerriers de l'antiquité, ou en Aout dans le monde des dessins animés.



Leurs journées ont été ponctuées par des séances de réflexion philosophique, des réalisations de mosaïque, des activités sportives, la réalisation d'un

film, et des sorties à Magic land et des séances de bouées tractées. Mais également, une soirée de clôture pendant laquelle les parents étaient conviés. Les ados, quant à eux, ont passé une soirée au festival d'Avignon, ont participé au "Kolhant'ensuès" avec l'épreuve du radeau, la course d'orientation et le fameux conseil.. En Août, les ados ont organisé un mini séjour sportif à Guillestre en auberge de jeunesse, et ont fait le choix d'une randonnée pédestre et de la pratique du Rafting.



Cet été était assez particulier pour le centre de loisirs enfants car c'est la dernière année qu'il est organisé dans l'école. L'été prochain enfants et animateurs découvriront le nouveau Centre de Loisirs qui est en cours de construction à proximité de l'école élémentaire. Ce nouvel équipement sera dimensionné et équipé pour permettre aux enfants de multiplier les activités dans de bonnes conditions et surtout pouvoir passer leurs vacances scolaires... ailleurs que dans l'enceinte de l'école.

>> Les séjours ski 2014 sont déjà programmés

Plusieurs parents nous ont déjà demandé mais où vont partir les enfants cet hiver ?



La municipalité a donc choisi un séjour "montagne" pour les enfants et Ados au Glazil du 22 au 28 Février. En plus de la pratique du ski de piste, les enfants feront une balade en chien de traineau et une journée trappeur, et les ados : du snow, du snakegliss, une nuit en igloo et du hockey. Les dates d'inscription vous seront communiquées prochainement sur le flyer distribué aux centres de loisirs.

>> Des paniers bio... et bons !



Nous vous rappelons que l'association Graines de soleil propose toute l'année des prestations consistant à vous faire bénéficier de paniers paysans issus de l'agriculture biologique. Son projet repose sur l'organisation d'un chantier d'insertion relatif à la culture de jardin potager bio permettant à des personnes de retrouver un emploi et de construire un projet professionnel et/ou personnel. Sur notre commune, la distribution de ces légumes bio aux adhérents consommateurs se fait à rythmes hebdomadaires, tous les mercredis de 17h à 19h au CCAS. Pour de plus amples renseignements contacter Graines de Soleil au : 04 42 09 03 15.

>> Les Femmes dans les métiers du B.T.P, c'est possible !

De nos jours, les femmes ont toute leur place dans les métiers du Bâtiment et de Travaux Publics. Grâce à la mécanisation, aux engins de levage, aux matériels et conditionnements plus légers, les conditions de travail se sont nettement améliorées. L'arrivée des femmes sur les chantiers s'est ainsi accélérée. Aujourd'hui, elles sont présentes dans les 32 métiers du bâtiment à tous les niveaux de responsabilité : grutières, maçonnes, carreleuses, électriciennes, peintres, ingénieures, conductrices de travaux, chargées d'affaire... ou chefs d'entreprise... elles sont reconnues pour favoriser la modernisation et l'image du bâtiment. Sur les chantiers ou dans les ateliers, chaque jour les femmes du bâtiment traduisent au féminin la passion de construire. C'est pourquoi nous leur consacrons une action.



En partenariat avec le PLIE, La Mission Locale et le Défi pour l'Emploi le CCAS organise un atelier sur ces "métiers dits masculins conjugués au féminin". Au travers de nombreux témoignages de femmes, en poste et en formation, et de supports pédagogiques de centres de formation et de société d'intérim, nous vous proposons, si ces métiers vous intéressent, de vous rencontrer le mardi 29 octobre de 14h à 17h dans la salle des Mariages de l'hôtel de Ville où une exposition photos sur ce thème sera visible du 28 au 30 octobre.



>> Les jeunes au rendez-vous du forum emploi

Consacré à l'alternance, le forum emploi qui s'est tenu le jeudi 19 septembre dernier sur notre commune a permis la rencontre entre 125 jeunes en recherche d'emploi ou de formation et 40 professionnels (entreprises et centres de formation confondus) qui ont pu les renseigner, les orienter voire leur proposer des offres d'emploi tout au long de cet après-midi. Monsieur le Maire, Michel Illac, Monsieur le Député, Vincent Burroni et Madame la Conseillère Générale Maria Raynaud, se sont félicités du partenariat inter communes

qui se tisse avec des organismes de formation comme le Défi pour l'Emploi La Mission Locale et le PLIE. Malgré un contexte défavorable, Martine Mattéi, Adjointe au social et à l'emploi se veut pragmatique : "la mobilisation des partenaires reste forte et ce forum offre de réelles opportunités aux candidats, les contacts qui se nouent sont importants pour ces jeunes". Un message qui fait écho à la décision de la Ville de signer 2 contrats d'avenir au sein des services municipaux dans les prochaines semaines.



>> La ville recrute des emplois d'avenir

Suite au diagnostic réalisé en partenariat avec la Mission Locale auprès du public éligible aux contrats d'avenir et après le vote d'une délibération en Conseil Municipal en date du 10 octobre prochain, deux contrats seront effectifs dès la rentrée des vacances

de la toussaint à l'initiative de la Municipalité. Pour rappel, l'objectif des contrats Emploi d'Avenir, dispositif gouvernemental, est de faciliter l'emploi et la qualification aux jeunes peu ou pas qualifiés et leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle pouvant aller jusqu'à 3 ans afin de se qualifier.

Ces derniers concerneront un emploi de soutien et d'aide auprès des ATSEM (Agent Spécialisé des écoles Maternelles), et un autre rattaché aux centres de Loisirs, orienté sur un travail d'animation auprès des ados et des enfants.



>> Portage de repas à domicile : du lien social dans l'assiette !

Depuis 2002, la commune permet à ses administrés de bénéficier d'un service de portage de repas à domicile. Ce service répond à une mission première qui est de permettre à des personnes âgées et à des personnes atteintes d'un handicap permanent ou temporaire, de disposer d'un repas équilibré quotidiennement au domicile. La livraison du repas se déroule tous les jours de la semaine du lundi au vendredi entre 9h30 et 12h. La possibilité est aussi donnée aux administrés d'en bénéficier le week-end et les jours fériés. Pour cela une seconde livraison est effectuée le vendredi après-midi en liaison froide couvrant ainsi les repas du samedi midi et dimanche midi.

Le repas conçu dans la cuisine centrale de l'école maternelle par le prestataire de la Ville est toujours constitué d'une entrée, d'un plat chaud, d'un fromage et d'un dessert. Les familles qui

seraient intéressées pour en faire bénéficier un des leurs doivent formuler une demande de dossier au CCAS.

La mise en place du service est relativement rapide (sous 48h). Les jours de livraisons peuvent être modulés en fonction des besoins de l'usager, le coût d'un repas est quant à lui calculé en fonction des revenus du foyer.

Pour tous renseignements : 04 42 44 88 92



>> Partageons une brioche pour soutenir les personnes handicapées

Depuis 20 ans, les membres de La Chrysalide, association qui vient en aide aux enfants inadaptés, démarchent le public en lui proposant des brioches au tarif minimal de 5 €.

Les dons récoltés permettent à l'association de financer des structures d'accueil pour handicapés mentaux.

Comme tous les ans, vous pourrez participer à cette opération en venant passer commande auprès du CCAS du 7 au 12 octobre 2013 où l'équipe sera ravie de vous ouvrir ses portes. Renseignements au 04 42 44 88 92.



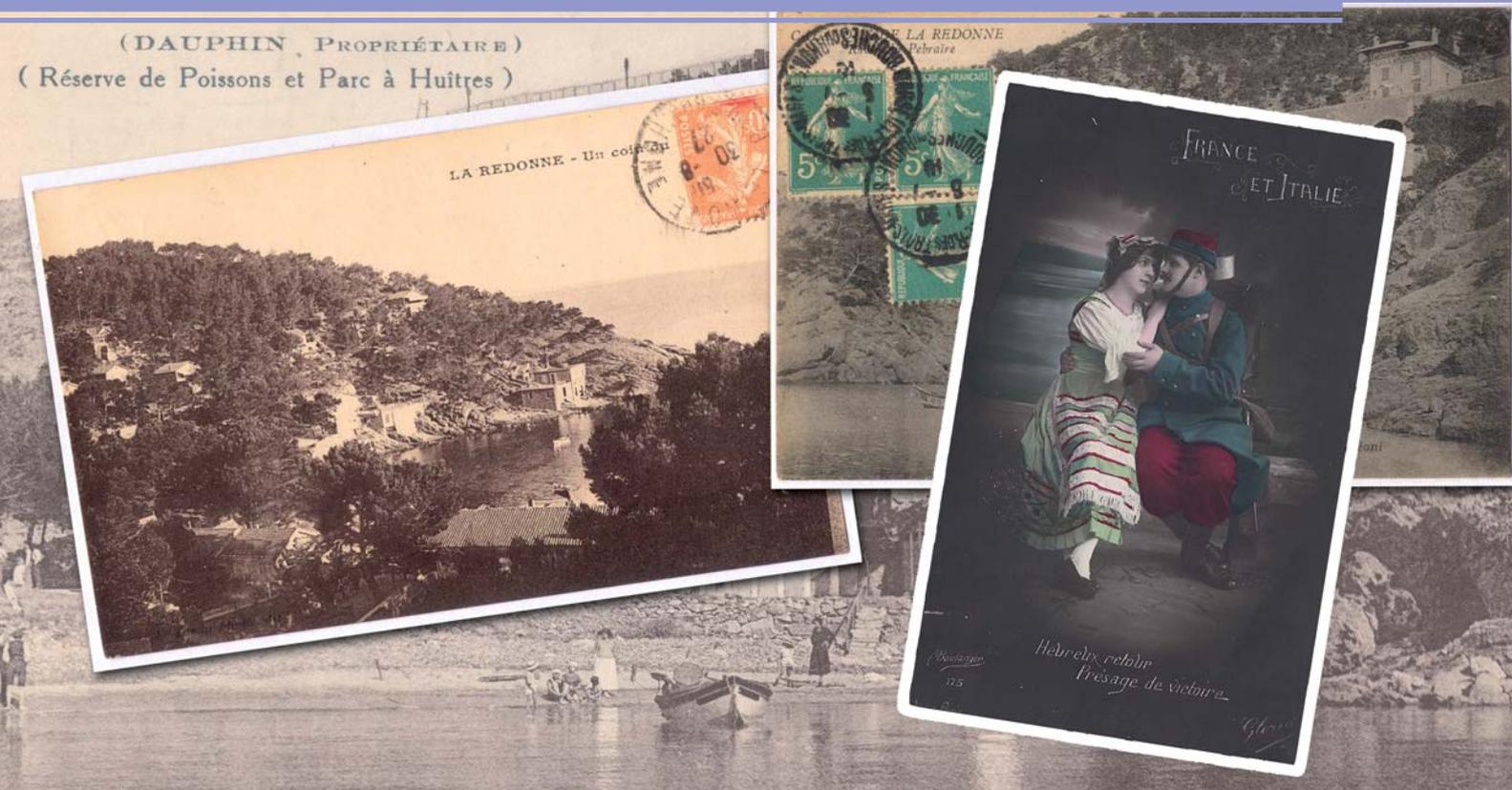
>> Les bienfaits du plan Canicule

Même s'il n'a pas été déclenché cet été, le dispositif du plan canicule permet une vigilance au quotidien sur nos anciens, au-delà des simples risques de déshydratation. Cette année, 29 personnes ont été répertoriées sur le registre ouvert au public, et tout au long de la période estivale, l'équipe du CCAS s'est mobilisée afin d'apporter son aide et son soutien. Ce sont 146 visites qui ont été effectuées durant la période du 25 juin au 20 août et 80 appels téléphoniques qui ont été passés au domicile des personnes les plus fragilisées. Au total près de 84 bouteilles d'eau ont été distribuées. Ce dispositif a aussi l'avantage d'être un formidable moyen d'échanges et de rencontres en faveur du maintien du lien social.

>> Pensez à la solution de la télé assistance

C'est certes une décision souvent difficile à prendre pour garantir une aide appropriée aux personnes âgées, mais grâce à cet équipement, les usagers restent en contact 24/24h avec des équipes opérationnelles qui ont toute autorité pour déclencher les moyens les plus adéquats selon la nature de l'appel. La télé assistance permet à une personne âgée ou handicapée, de rester à son domicile en toute sérénité et d'obtenir rapidement de l'aide ou des secours 24h / 24 et 7 jours sur 7 quel que soit le problème rencontré. Sur notre commune, le service de télé assistance est géré par le Conseil Général Quiétude 13. Il s'agit d'un central de téléphonie qui assure la réception de vos appels à l'aide d'un appareil très simple d'utilisation raccordé à l'installation téléphonique sans travaux particuliers. Le CCAS dispose des dossiers nécessaires à l'obtention de ce service qui peut se mettre en place très rapidement. Son coût est quant à lui calculé en fonction des revenus du foyer. Informations au 04 42 44 88 92.





>> L'évolution de la carte postale

Le livre que nous venons de vous offrir à l'occasion des 80 ans de la commune suscite un intérêt certain, réactions et soif de compléments sur l'histoire... Dans cette rubrique nous traiterons les divers thèmes qui ont fait réagir et pour lesquels vous souhaitez des compléments d'histoire, nous le ferons dans la continuité du partage de l'histoire de notre chère commune.

Une origine autrichienne

Si l'Angleterre fut le berceau du timbre-poste (en 1837), l'Autriche fut celui de la carte postale. Le docteur Heinrich Von Stephan, Directeur Général des Postes, propose en 1865 un mémoire sur la carte postale. L'idée n'est pas retenue et il faut attendre le 1^{er} octobre 1869, à Vienne, pour que l'administration postale autrichienne soit convaincue de l'intérêt de ce support.

Apparition de la carte postale en France

En 1870, La Société de secours aux blessés militaire émet une carte pour permettre la communication interne entre ses comités et entre les soldats et leurs familles. La loi de finance de décembre 1872 introduit en France la carte postale, son utilisation devient officielle, en France le 15 janvier 1873. Deux types de cartes postales sont vendues dans les bureaux de poste ;

l'une, de couleur jaune, affranchie à 10 centimes, destinée à circuler en France et en Algérie, dans l'intérieur d'une même ville et l'autre, affranchie à 15 centimes, pouvait circuler sur le pays entier.

Premières illustrations et division du recto en deux parties

Le Marseillais Dominique Piazza semble être le premier à avoir commercialisé, en France, des cartes photographiques en 1891. La carte postale prend alors un essor considérable et va connaître un âge d'or, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. À cette époque, les journaux ne comportent pas de photographies. Jusqu'au début de l'année 1904, il était interdit d'écrire au recto de la carte postale. Ensuite, décision est prise d'autoriser à écrire sur le recto de la carte postale, qui, à cet effet, est divisé en deux parties : l'une, à gauche, réservée à la correspondance, et l'autre, à droite, à l'adresse. Dès lors, la photographie peut librement occuper tout le verso.

De l'âge d'or au déclin de la carte postale

De 1900 à 1920, c'est l'âge d'or, elles circulent par millions, dans le monde entier. Les éditeurs de cartes postales foisonnent, et le moindre buraliste du plus petit village tient à voir son nom imprimé sur les cartes qu'il ne fait que

diffuser, pour le compte d'un grossiste de la région.

À partir des années 1920, on constate que les productions sont de moindre qualité. Par souci de rentabilité, les éditeurs font le choix de procédés et de matériaux médiocres et ils diffusent surtout des vues générales, au détriment de scènes plus typées, mais aussi plus rapidement obsolètes. La carte postale connaît alors un déclin continu, au profit de nouveaux modes de communications (téléphone, puis courriel) et de nouvelles pratiques de l'image (développement de la photographie amateur, puis celui des appareils numériques et des pièces jointes). Une récente enquête montre que le nombre de cartes postales envoyées, ces dix dernières années, aurait chuté de 75 %, et plus des trois quarts des jeunes trouveraient ce moyen de communication démodé.

Le coup de semonce est donné avec l'apparition de la carte postale virtuelle. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle reste le seul moyen simple d'envoyer une vue photographique de son lieu de vacances et que les vues présentées sont généralement plus réussies que celles des photographes amateurs... ainsi va l'évolution de la vie...



>> Comités Feux, Sapeurs Forestiers, et Pompiers, une saison sans accrocs pour la sécurité de nos massifs

Notre commune possède un massif forestier remarquable. Afin de le préserver, tout l'été, les membres bénévoles du CCFF le sillonnent pour prévenir de tout départ de feu et informent les promeneurs sur les risques et les interdictions d'accès. Pas moins de 4550 km et 1130 heures de patrouilles ont été effectuées par ces hommes et femmes pour préserver notre cadre de vie exceptionnel. Les pompiers sont pré positionnés aux endroits stratégiques en cas de vent. Toujours disponibles tout au long de l'année la municipalité

remercie vivement ces membres bénévoles et pompiers pour leur disponibilité et dévouement au service de la population.



>> Un été tranquille sur le plan de la sécurité

La réunion sécurité à l'hôtel de Ville a permis de faire ressortir quelques chiffres rassurants sur le bilan de la saison estivale. Elle a permis un dialogue constructif avec les représentants des CIQ et des Sociétés Nautiques notamment. Autour de la table, on pouvait retrouver M. le Maire, accompagné de son adjoint à la sécurité M. Turchiuli, M. Buret, chef de poste de la Police Municipale, le Commandant Freitag de la gendarmerie de Carry, le capitaine Pezzatini chef de corps des sapeurs-pompiers, ainsi qu'un représentant du service des Ports de la Communauté Urbaine. Le renforcement des conditions d'obtention de l'accès calanques les jours de barrages filtrants a été salué positivement. La coordination entre Police Municipale, Comité Feux et Sapeurs-pompiers a montré son efficacité au niveau des risques de feux de forêts.

Le commandant de la Gendarmerie a pu donner quelques chiffres significatifs pour la Côte Bleue et plus précisément pour Ensuès la Redonne. On retiendra des baisses de -50% sur les vols à la roulotte et de -15% sur les cambriolages des habitations principales. De même, sur la Côte Bleue, on observe une baisse de -7,70% en matière de délinquance de proximité. Le contrôle quotidien

>> Le Départ Jo Ceccaldi du CCFF

C'est avec beaucoup d'émotion que le Directeur technique du CCFF, Jo Ceccaldi a annoncé la fin de son engagement au CCFF lors de la réunion de fin de saison. En effet quelques besoins de diminuer son activité physique pour préserver sa santé l'ont conduit à cette décision. Le Maire, Michel ILLAC accompagné de son adjoint à la Sécurité Marcel Turchiuli remerciait avec force Jo à qui il avait confié cette mission de Directeur Technique en 2008. Une mission qu'il a accompli avec beaucoup de sérieux et de compétence pendant ces 5 bonnes années étant sur tous les fronts, mais c'est surtout une engagement important comme membre très actif du CCFF depuis 25 ans qui était souligné. M. le Maire concluait par ces simples mots "Jo, la municipalité, au nom de tous les ensuéniens vous dit MERCI"



des trains qui arrivent en début d'après-midi à la gare de la Redonne a porté ses fruits et 12 opérations conjointes avec la SNCF ont été menées permettant la résolution de 5 affaires de stupéfiants et d'une détention d'armes. Enfin, les 2 radars pédagogiques du Vallon de Graffiane ont démontré leur utilité avec 85% des véhicules comptabilisés qui roulent à moins de 63 km/h sur cette zone.



>> Travaux pendant l'été dans les deux écoles

Comme chaque année, la saison estivale rime avec travaux d'entretiens dans les écoles. Remplacement des menuiseries aluminium et des stores de 5 salles de classes plus le "grenier" ainsi que les portes du sas d'entrée ont redonné un coup de neuf à l'école maternelle. Reprise des étanchéités des toits terrasses et remplacement des tuiles sur une partie de la toiture ont permis de résoudre des problèmes d'infiltration d'eau récurrents. Ces travaux d'étanchéité sont pris en charge par l'assurance décennale.



>> Travaux programmés sur la Vigie

C'est suite au vent très violent dans la nuit du 2 au 3 février 2013 que la toiture de la vigie cote bleue a été détruite. Le Conseil Général qui en assure son entretien a dû attendre que les experts en assurance déterminent les responsabilités du sinistre. Avant de lancer les réparations, un bureau d'étude a été mandaté afin d'étudier les modifications à apporter à la structure de manière à ce que le même phénomène ne se répète pas. Une fois ces démarches achevées, un marché public de travaux a été lancé mais compte tenu des délais, il a été préférable de ne pas lancer les réparations pendant la période estivale.

Cependant, à la demande insistante du Maire, il a été décidé de la maintenir opérationnelle avant même que le bâtiment ne soit de nouveau remis en état. La partie basse dite logement n'étant pas touchée, elle a pu accueillir les guetteurs pendant tout cet été. Pour rappel, cette vigie fait partie d'un dispositif de maillage départemental et a montré toute son utilité en décelant le feu du 27 juillet sur la RN568 qui a brûlé 35 hectares de la commune de Châteauneuf les Martigues.

Chaque année, elle est armée par un couple d'étudiant en veille 24h/24h.



>> Réfection du bâtiment de la Poste

Le bâtiment de la poste a subi un ravalement de façades, toutes les fenêtres ont été remplacées par des menuiseries isolantes, les volets remis en état et les grilles de protection peintes, pour une meilleure isolation du bâtiment. La modification du sas d'entrée, le remplacement de la porte d'entrée et la démolition de l'ancien garage situé à l'arrière du bâtiment, en très mauvais état, contribuent à la sécurisation des espaces. Aujourd'hui, ces travaux nécessaires permettent d'améliorer les conditions de vie des personnels et usagers de ce Service Public.

Nous tenons à remercier les services postaux qui ont accepté à l'initiative de la Municipalité de permettre le maintien du service de distribution du courrier grâce à la mise à disposition des anciens locaux de la Police Municipale pour tenir une permanence pendant toute la durée des travaux. Nous vous rappelons aussi que cette phase de travaux sera poursuivie en 2014 avec la réfection du parvis. L'objectif est de rendre à cette place des Martyrs de Charleval tout le lustre qu'elle mérite, comme c'est le cas, par exemple, chaque 18 juin pour la cérémonie de l'appel du Général de Gaulle.



>> Création d'un rond-point dans la montée du Tennis

Le rond-point situé entre le parking du tennis-club et celui de l'école élémentaire a été réalisé. Il permet aux véhicules des parents d'élèves mais surtout aux bus positionnés en contre-bas

dans le cadre de la nouvelle desserte des transports scolaires de manœuvrer en toute sécurité et dans de bonnes conditions. Il servira aussi l'an prochain à sécuriser l'accès au nouveau Centre de Loisirs.



>> Un nouveau prestataire de transports scolaires pour notre commune

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a procédé au renouvellement de son marché de transports scolaires. La société N.A.P. Tourisme a remporté ce marché pour le secteur d'Ensues la Redonne. La municipalité remercie la société Robert pour sa prestation durant ces dernières années au service de la commune et souhaite la bienvenue au nouveau titulaire du marché.

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux transports scolaires mais aussi aux transports urbains et interurbains sur le site Internet de la ville www.mairie-ensues.fr dans la rubrique Votre quotidien.

>> Sensibilisation de nos élèves aux transports scolaires

Depuis 2008, la municipalité a mis en place des actions de sensibilisation aux transports scolaire, l'une en septembre pour les classes de CP et l'autre en juin pour les classes de CM2 en partenariat avec la prévention routière. C'est ainsi que dès les premiers jours de la rentrée les petits ont pu avoir une initiation à l'utilisation des transports et ainsi avoir les bases pour pratiquer le service en toute sécurité.

Cette action se passe, en deux temps, une dans le bus avec un exercice d'évacuation et l'autre en salle avec une projection et un échange avec les élèves sur les règles de sécurité. En fin d'année scolaire, une "piqûre de rappel" est faite aux classes de CM2 avant leur entrée au collège nous précise marcel Turchiuli, adjoint à la sécurité.

>> Travaux de réhabilitation du gymnase



Après la réfection de l'éclairage et la réalisation de toilettes PMR l'an dernier, divers travaux ont été entrepris au gymnase. Le surfacage, la peinture du sol et un nouveau traçage des différentes aires de jeux ainsi que le remplacement des cages de hand permettent de répondre aux nouvelles normes.

La peinture des murs du gymnase, des couloirs et de la salle de danse, la réfection des sanitaires, celle du parvis du gymnase et du sol stabilisé d'accès améliorent les conditions d'accueil de ces espaces.

>> Pose du dispositif de vidéo-protection

La vidéo protection arrive sur la commune. Les travaux du local CESU (Centre de visionnage des images enregistrées) sont réalisés. La pose des caméras et dômes à l'entrée de ville Est côté Hôtel de ville est en cours et sera suivie de celle du port de la Madrague de Gignac. Les trois autres ports communautaires seront équipés d'ici la fin de l'année. Les demandes de subventions ont été lancées pour équiper le quartier du creux du loup suite à la demande d'extension formulée en réunion de concertation.



>> Réfection du chemin du Puits Saint-Antoine

Très attendue par ses riverains, la réfection du chemin du Puits Saint Antoine a été effectuée dans le courant du mois de septembre. Le revêtement de cette voie très abîmée par l'effet des ravinements et des passages de véhicules est désormais tout neuf pour le confort et la sécurité de tous.



>> Avis d'enquête publique modification n°2 du PLU - aménagement ZAC des Aiguilles

Conformément aux règlements, il est procédé à une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ensuès-la-Redonne, visant à permettre l'aménagement d'une zone d'activité au quartier des Aiguilles du mardi 1^{er} octobre 2013 au jeudi 31 octobre 2013 inclus.

Un dossier est à la disposition du public pour consultation sur place. Le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie :

- Vendredi 4 octobre de 9h à 12h
- Lundi 14 octobre de 14h à 17h
- Mercredi 23 octobre de 9h à 12h

et dans les locaux de Marseille Provence Métropole (Palais du Pharo) le jeudi 31 octobre de 14h à 17h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez télécharger le document officiel sur www.mairie-ensues.fr.

>> Pensez à normaliser vos boîtes aux lettres

Dans un souci de rendre la distribution du courrier plus facile et plus efficace, les boîtes aux lettres doivent être correctement placées pour être aisément accessible pour le facteur (entre 80 cm et 1m 50 de hauteur par rapport au sol), posséder des formats (26 cm largeur 26 cm hauteur 34 cm profondeur) et des ouvertures (les dimensions minimales des ouvertures doivent être de 22 cm de large sur 3 cm de haut) conforme à la norme NF. Elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété en bordure de la voie ouverte à la circulation publique et comporter de façon claire et lisible, les noms des occupants mais aussi le numéro de la voie. Cela permettra à chaque facteur, titulaire ou remplaçant, de pouvoir distribuer le courrier plus facilement et sans erreur mais aussi permettra de mettre en sécurité et à l'abri des intempéries votre courrier et les plis volumineux. Merci pour nos facteurs....



>> Visite des Calanques en cette fin d'été

À l'initiative de Mme Maria Raynaud, Conseillère Générale du Canton, accompagnée du Maire d'Ensuès la Redonne Michel Illac, de plusieurs élus de la Municipalité, du député de la circonscription Vincent Burroni et de Jean-Marc Charrier, Conseiller Général délégué aux Ports et à la Pêche, une visite des 5 calanques de notre commune a permis un temps

de rencontres et d'échanges avec les CIQ et Sociétés Nautiques. De nombreuses problématiques ont pu être abordées permettant aux représentants des calanques de faire remonter aux élus leurs besoins ou de leur faire part de leurs projets. Cette journée fut exemplaire en matière de proximité et d'écoute entre représentants des associations du littoral, responsables administratifs et élus.



>> Magic-Land a dignement fêté ses 10 ans

Au début de l'été, le parc d'attractions de notre commune Magic Park Land a fêté ses 10 ans (il portait le nom d'Eldorado City jusqu'en 2003) avec l'inauguration d'un nouveau manège.

M. Frédéric Ounanian, 1^{er} adjoint de la Municipalité et M. Vincent Burroni, député de la circonscription entouraient James Vancraeyest, le directeur, pour fêter cet évènement.



>> La tradition de la célébration de la Libération du Village a été respectée

Le débarquement en Provence des forces alliées qui a eu lieu le 15 août 1944 s'est poursuivi par une vaste opération militaire menée par les Alliés sur Marseille et Toulon. C'est dans ce cadre, que notre village fut libéré il y a 69 ans, occasionnant d'âpres combats mais aussi des scènes de joies.

En hommage au souvenir de tous ceux qui ont combattu le nazisme parfois au sacrifice de leur vie, la Fête de la Libération garde encore tout son sens. Elle nous rappelle chaque année à notre devoir de mémoire. Pour ne pas oublier, un défilé suivi d'un dépôt de gerbes et d'un apéritif était proposé par la Municipalité.



>> Défilé et remises de décorations pour le 14 juillet

Pour la Fête Nationale, le traditionnel défilé a réuni élus, anciens combattants, sapeurs-pompiers, Comité Feux et citoyens d'Ensues lors de la

traversée du village jusqu'au Centre de Secours pour les remises de décorations aux sapeurs-pompiers.

>> Respecter les panneaux d'affichage

Comme nous, vous êtes nombreux à ne pas apprécier le non-respect des panneaux d'affichage de notre commune. Nous constatons que certains collent n'importe où sans respecter les affiches en cours de validité en inondant tous les panneaux. Pourtant notre commune est une des rares communes qui possède de nombreux panneaux sur l'ensemble des quartiers et répartis en trois catégories : pour la libre expression non commerciale (affichage politique...) réservés pour les associations et ceux pour les informations municipales.



Il n'est pas rare de voir des affiches politiques, syndicales ou commerciales (night club par exemple) recouvrir tous les panneaux sans distinction. Ce fut le cas il y a quelques semaines pour la couverture d'affiches associatives qui annonçaient des activités pour le Forum des associations... quel dommage !! Après rappel aux intéressés, la municipalité se verra contrainte de faire respecter l'affichage par nettoyage systématique des panneaux non respectés et verbalisation des responsables. Alors, un bon conseil, en cette période de précampagne électorale, ne gaspillez pas vos affiches (d'autant qu'il y a des arbres derrière...) mais respectez les panneaux qui vous sont réservés...

>> Rappel : inscriptions sur les listes électorales

Nous renouvelons notre appel aux habitants de la commune qui ne l'auraient pas fait pour qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales s'ils souhaitent participer aux élections municipales et aux prochaines élections du Parlement Européen en 2014. Pour cela, merci de vous présenter en Mairie muni(e) d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Pour les tous derniers retardataires, une permanence sera assurée en Mairie le mardi 31/12, jusqu'à 17h.



La rentrée scolaire

Une rentrée des classes pleine de nouveautés

En ce début septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école... pour la plupart on les a retrouvés visiblement heureux de revoir leur école, leurs copains, copines, leur "tata" et pour tous, découvrir leur nouveau maître ou maîtresse... Pour les plus petits, y compris à la crèche, quelques pleurs ici et là mais sans plus... Une façon d'assurer maman et papa de leur amour... Donc une rentrée sans difficulté, il faut dire que pour préparer au mieux cette rentrée 2013-2014, les élus de la Ville accompagnés des services avaient suivi et surveillé la réalisation de tous les petits travaux qui étaient programmés pendant l'été... À l'élémentaire des travaux importants d'aménagement des abords ont été réalisés cet été afin d'organiser au mieux la desserte des transports scolaires avec un déplacement de la voie des bus et une réorganisation de la desserte du parking, deux points qui permettent aussi de prendre en compte la prochaine mise en service au printemps prochain de la voie d'accès aux nouveaux logements des Coullins...

Le traitement paysager des espaces mis en valeur par ces travaux sera réalisé par la suite afin de les faire à la

bonne période en novembre... À la maternelle c'est un petit décalage d'une journée de la rentrée des plus petits qui a été nécessaire pour assurer la mise en sécurité de la totalité des toitures de l'école (*Voir article en page 29*). C'est aussi le remplacement des menuiseries de la majorité des classes les plus anciennes qui permet de répondre à la mise en conformité en accessibilité et une meilleure performance énergétique, deux domaines préconisés par les diagnostics que nous avons fait réaliser l'an dernier. Voilà la rentrée passée, la municipalité engage comme convenu avant l'été l'organisation de la concertation avec tous les partenaires sur les rythmes scolaires qui vont dicter les conditions de la prochaine rentrée 2014/2015.

Pour les anciens du club des Tamalous, après une période de repos bien méritée de l'équipe des bénévoles, les activités ont repris de plus belle et personne n'a perdu ses habitudes, que ce soit aux jeux de cartes ou au loto chacun s'est remis rapidement dans le bain et dans la bonne ambiance habituelle.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

520 élèves ont fait leur rentrée scolaire

ÉFFECTIFS DE LA CRÈCHE

- Section des Bébéés : 18
- Section des Moyens : 16
- Section des Grands : 26

Soit un total de 60 inscrits



Calendrier des vacances scolaires 2013/2014

Toussaint : Du samedi 19 octobre au lundi 04 novembre

Noël : Du samedi 21 décembre au lundi 06 janvier

Hiver : Du samedi 22 février au lundi 10 Mars

Printemps : Du samedi 19 avril au lundi 05 Mai

Été : À partir du samedi 05 Juillet

EFFECTIF DANS LES ÉCOLES

MATERNELLE ARC EN CIEL

Directrice Mme Corinne Siniscalchi
(déchargée le jeudi et le vendredi après-midi)

PS	Mme PAUL Claude	30 élèves
PS	Mme LEDOUX	30 élèves
PS/GS	Mme BARRETTE	26 élèves
MS	Mme BEC	29 élèves
MS	Mme ZORODDU	29 élèves
GS	Mme SINISCALCHI	28 élèves
GS	Mme PAUL Annie	28 élèves

ÉLÉMENTAIRE FRÉDÉRIC MISTRAL

Directeur M. Christian Castellani
(déchargé Mardi et Jeudi)

CP	Mme BONZI	23 élèves
CP	Mme TIRAN	24 élèves
CP	Mme JULIEN	23 élèves
CE1	Mme COBOS	25 élèves
CE1	Mme LEROY	25 élèves
CE1/CE2	Mme MASSEI / M. VALLARÉALE	22 élèves
CE2	Mme OLIVE / M. CASTELLANI	27 élèves
CE2	Mme TRUAU / M. CASTELLANI	26 élèves
CM1A	Mme GALLOT	25 élèves
CM1B	Mme POIRRIER	26 élèves
CM1/CM2	Mme BOITO	20 élèves
CM2A	M. HUS	27 élèves
CM2B	Mme VALERO	27 élèves

ADIEU MONSIEUR LE DIRECTEUR...

Il y a 9 ans de cela, Bernard Tramier avait choisi de finir sa carrière sur notre accueillante commune d'Ensuès-la-Redonne, à l'école élémentaire Frédéric Mistral.

Lors de la fête de fin d'année, il a donc fait ses adieux aux parents et aux élèves, lesquels lui avaient réservé comme surprise une chanson de JJ Goldman réécrite pour l'occasion !

Quelques jours plus tard, ce fut au tour de ses collègues de l'école ainsi que ceux de l'école sur laquelle il avait précédemment et longuement exercé de lui rendre un dernier hommage lors d'une petite soirée... Eux aussi avaient choisi de le faire en chanson !

La municipalité, représentée par M. le Maire et Mme Varre, adjointe à l'éducation, avait tenu également à être présente pour ce moment important.

À défaut de chanson, la municipalité a remercié M. le Directeur par le geste honorifique de remise de la médaille de la Ville des mains du Maire.

M. le Directeur, Empreintes vous souhaite à son tour, une très bonne retraite !!





ET BIENVENUE À M. CASTELLANI !

C'est un habitué de la circonscription de Châteauneuf-les-Martigues qui prend la suite de M. Tramier : Christian Castellani.

Après 25 années d'enseignement sur Gignac-la-Nerthe, dont 15 en tant que directeur, et 3 ans sur Marignane... son arrivée à Ensues-la Redonne lui permet de "boucler la boucle", comme il aime à le préciser. En effet, en 1983, sa première nomination était ... devinez ? ... Ensues (à l'époque où l'école se situait à la place de la médiathèque). C'est donc sur notre commune qu'il exercera encore quelques années... probablement jusqu'à son départ à la retraite ! D'ailleurs, M. Castellani est déjà participatif depuis le mois de juin à la réflexion sur la réforme des rythmes scolaires.

Empreintes souhaite une bonne rentrée à ce nouveau directeur et à toute son équipe enseignante.



M. Castellani a répondu aux sollicitations des parents, des enseignants et des enfants dès le 1^{er} jour de la rentrée dans la cour de l'école élémentaire Frédéric Mistral.

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SE PRÉPARE EN CONCERTATION

Quatre jours et demi d'école par semaine : notre commune va appliquer la réforme voulue par le gouvernement en septembre prochain. C'est ainsi que le **Municipalité poursuit sa concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les parents, pour définir, d'ici la fin de l'année, une nouvelle organisation du temps scolaire.**

Une mise en place en septembre 2014

En Mars 2013 déjà, nous vous avons proposé une première réunion publique sur la refonte des rythmes scolaires afin de valider avec vous le report de la mise en place de cette réforme pour septembre 2014. Cette proposition avait obtenu un avis quasi unanime de tous les partenaires confirmé par un vote à l'unanimité lors du conseil municipal du 28 Mars. Aujourd'hui, il s'agit de vous associer à la mise en place de cette nouvelle organisation au cœur de l'école sur toutes les questions qui permettront de créer une cohérence entre le temps de la classe et celui des activités périscolaires.

Un questionnaire proposé aux parents

Après avoir rencontré les principaux partenaires, il est apparu évident pour la municipalité d'associer à la réflexion, l'ensemble des parents via un questionnaire, en gardant à l'esprit que la priorité est l'intérêt de l'enfant. Nous proposons ainsi à tous les parents qui recevront ce questionnaire de nous donner leur avis en remplissant le document. Cela nous permettra d'affiner les besoins collectifs et ainsi proposer un parcours éducatif (avant, pendant et après le temps scolaire) de qualité.



Réflexion sur les horaires, la cantine, le transport, les activités périscolaires...

Plus précisément, l'analyse du questionnaire va permettre de trancher plusieurs points essentiels :

- Demi-journée supplémentaire le mercredi ou le samedi matin ?
 - Repas de cantine supplémentaire à l'issue de cette demi-journée ?
 - Adaptation à mettre en place en matière de transports scolaires ?
 - Nouvelle organisation du centre de loisirs ?
 - Mode d'organisation des activités périscolaires ?
- Voici autant de questions pour lesquelles votre avis est important.



À l'appui de vos réponses, nous reviendrons alors vers l'ensemble des partenaires pour décider ensemble de la nouvelle organisation. Les questions relatives aux amplitudes horaires des journées, aux ressources mises en œuvre, à l'occupation des locaux seront débattues, notamment avec l'arrivée du nouveau Centre de Loisirs qui sera un outil essentiel pour réussir ce changement.

La Ville mettra les moyens nécessaires pour réussir ce changement

L'étape suivante sera de définir avant la fin de l'année avec les services municipaux le budget associé à cette nouvelle organisation. Difficile de faire des estimations précises des coûts, alors que différents scénarios sont à l'étude. Une certitude cependant : la Municipalité mettra les moyens nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des changements. Sachez que rien ne se fera sans vous, et nous vous remercions d'avance pour votre participation.



>> La Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) a remplacé la Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE) au 1^{er} Juillet 2012

Lors de sa séance du 29 juin 2012 le conseil de communauté Urbaine de Marseille a adopté à l'unanimité l'instauration et les modalités d'application de la participation pour l'assainissement collectif (PAC) afin de se conformer à l'évolution de la législation. En effet sur décision du précédent gouvernement, la simplification de la fiscalité d'urbanisme a été prévue par la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010 (article 28) Elle se matérialise par la suppression des taxes d'urbanisme à partir du 1^{er} mars 2012, ainsi que de la quasi-totalité des participations d'ici le 1^{er} janvier 2015, dont la participation pour raccordement à l'égout (PRE). La loi de finances rectificative du 14 mars 2012, codifiée aux articles L.1331-7 et L.1331-7-1 du Code de la Santé Publique, anticipe la suppression de la participation pour raccordement à l'égout et la remplace à compter du 1^{er} juillet 2012 par la participation pour l'assainissement collectif (PAC). C'est donc tous les propriétaires de logements neufs ou anciens qui doivent s'acquitter de la PAC. Cette dernière est exigible à compter de la date du raccordement au réseau public de collecte des Eaux usées.

La PAC est calculée sur une base de surface de 100 m² minimum quelle que soit la surface de l'habitation concernée. Elle est fixée à 1 500 euros. La participation réelle pour des maisons plus grandes est le résultat du produit suivant :
Participation réelle = Participation de base x Surface/100.

Des modalités d'étalement du paiement ont été obtenues.

Cette décision gouvernementale a été très mal vécue par de nombreux Maires car le simple remplacement de la PRE par la PAC fait que tous les propriétaires en sont redevables alors que la PRE ne concernait que les logements neufs.

C'est ainsi que nous avons négocié une possibilité d'étalement du montant de cette participation. À ce jour un fractionnement en 4 fois est accepté mais nous sommes toujours en négociation pour un étalement du paiement plus important pour les foyers qui en feront la demande auprès de la SEM. nous vous informerons des suites données à ce dossier.

>> Des avancées dans les transferts de voies privées vers le domaine public

Nous travaillons avec détermination depuis plusieurs années pour atteindre l'objectif final : celui d'assainir le plus grand nombre de foyers. Grâce à un travail partagé et constructif avec Eugène Caselli Président de la Communauté Urbaine nous avons fait évoluer ce projet.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que nous avons annoncé aux riverains des voies "Allée des Roseaux", "Chemin des Romarins" au plateau de Graffiane et "Allée du Port" à Figuières que le passage dans le domaine public de ces rues était accepté. Ces artères ayant été considérées comme correspondantes aux critères de transfert d'intérêt communautaire. Ce nouveau statut permettra de programmer la pose de l'assainissement collectif et la réfection des voiries qui en ont bien besoin... Bien entendu l'avis des riverains et surtout l'acceptation de cession de ces voies pour l'euro symbolique par leurs propriétaires sont un préalable à ce transfert. C'est ainsi que les riverains de l'allée des roseaux et du Chemin des Romarins ont répondu présent à la rencontre organisée en mairie le vendredi 20 septembre, pour recevoir toutes les explications à ce sujet, ceux de l'Allée du Port le seront très prochainement.



>> La Fête des bénévoles a honoré ses champions

Pour sa 3^{ème} édition, la fête des bénévoles s'est déroulée le samedi 7 septembre au boulodrome et a rassemblé plus de 200 participants. La municipalité a souhaité, au delà de mettre à l'honneur les représentants d'associations, récompenser les performances sportives de plusieurs jeunes de la commune. A l'issue du repas, la journée s'est poursuivie par un concours de boules organisé par l'association "droit

au bouchon".

Voici la liste des personnes récompensées à l'occasion de la journée des bénévoles au boulodrome :

Paul CARORINO, qui préside le club de football d'Ensuès depuis 1989.

Fabien CASSAR, jeune bénévole du club de hand depuis l'âge de 16 ans.

Martine SCHOEMAN, pour sa longévité en tant que bénévole au sein du Foyer Rural.

Jean Yves ALESSI, membre du club de judo de la commune depuis 1993, DE 2^{ème} degré, ceinture noire 6^{ème} dan, formateur et arbitre international.

Manon GRIMAUD, actuelle membre de l'équipe de France Jeune de Hand-ball et qui vient de participer au Championnat d'Europe en Pologne cet été.

Juliette MERLE, membre du pôle Espoir du club de Hand-ball de Hyères et sélectionnée aux inter-comités nationaux.

Lenny MONGELLAS, champion de Provence benjamins et vice-champion de Provence minimes de Judo.

Axel DI CAMPO, champion de Provence Minimes de Judo.

Flavien CHAPPE, champion départemental de Badminton.

Marie DIEZ, **Emma DELASSU** et **Manon MEDALE**, championnes Départementales de gymnastique.

Charlotte CAMBERT, nouvelle présidente du KOALA VOLLEY d'Ensuès

Louis ALEYSSON, vice-champion de France de tir au Pistolet.

Mohamed Béhairi, adjoint aux sports à la vie associative a tenu à rappeler aux nombreux bénévoles qui ont répondu présent l'importance de cette journée qui permet de favoriser le dialogue et la rencontre du monde associatif ensuénien et de lancer ainsi la saison des activités dans une ambiance des plus conviviales.



>> Le forum des associations a fait le plein

La météo défavorable de la veille obligeant la tenue du forum dans le gymnase délaissant ainsi le parvis de l'hôtel de Ville, n'a pas impacté la fréquentation de la manifestation toujours aussi importante. Elle a permis à une quarantaine d'associations de faire leur "rentrée". Chacun a pu constater et

apprécier la diversité des offres associatives sur notre commune.

Les responsables étaient là en nombre pour répondre à toutes les questions. Durant la matinée, les démonstrations se sont succédées (judo, danse, gym...) et ont peut-être permis à quelques indécis de faire leurs choix.



Les démonstrations offertes par plusieurs associations ont ravi le public. Que ce soit le Judo, la Gym ou la danse, tous ont pu se rendre compte du niveau de pratique des adhérents sur notre commune. Alors, n'hésitez pas à pratiquer plusieurs activités si vous le pouvez, vous ne serez pas déçus.

>> Le don du sang, "un geste anodin qui peut sauver"

Les besoins de sang sont élevés. L'augmentation de l'espérance de vie et les cancers de plus en plus fréquents expliquent l'augmentation de la demande. Chaque année, un million de malades bénéficient du sang des donateurs (500 000 malades transfusés et 500 000 patients utilisant les médicaments dérivés du sang). La démarche de don peut être effectuée par chacun d'entre nous de 18 à 70 ans. Après une vérification sous la forme d'un petit examen médical, les patients sont pris en charge, le prélèvement dure une dizaine de minutes et une collation est ensuite offerte par les organisateurs.



Il s'agit d'un acte de solidarité qui permet de sauver des vies. Alors, n'hésitez plus! Rendez-vous aux collectes organisées par l'équipe médicale et les bénévoles de l'association le Don du sang d'Ensues la Redonne.

Les prochaines collectes se dérouleront : Vendredi 29 novembre 2013 et Vendredi 24 janvier 2014 au Foyer Socioculturel. Pour tous renseignements sur l'association : Patrick Gouiran au 04 42 45 99 16 ou 06 21 54 35 69.

>> Simple Com devient l'association "Le Rayon de Soleil"

L'association d'aide à domicile Simple Com, très active sur notre commune, change officiellement d'appellation pour devenir "Le Rayon de Soleil". Cette modification n'a pas d'impact sur ses activités. Elle propose toujours des solutions d'aide à domicile personnalisées pour tous types de besoins.

Pour tout contact : 04 42 34 08 54 ou par courriel : lerayondesoleil2@orange.fr



>> L'Escapade va fêter sa 20^{ème} édition

La course de l'Escapade s'apprête à fêter ses 20 ans cette année. Nous vous invitons à venir fêter cet anniversaire de cette course pédestre (12,5 km) organisée par l'Escapade du Pied en collaboration avec la Municipalité et les associations de la commune. Rendez-vous pour cela le dimanche 10 Novembre pour arpenter les sentiers de nos collines. Plusieurs possibilités vous sont offertes pour cela : la course pédestre, une course de marche nordique (proposée par l'association Nordic Walking Attitude), et une formule "Nordic'Athlon" qui consistera à effectuer

le parcours sous la forme de 5km en footing et de 7,5 km en marche nordique. Comme chaque année, une loterie à partir des numéros de dossards permettra aux participants de gagner de nombreux lots. À noter que le départ des marcheurs se déroulera quelques minutes après celui des coureurs qui s'élanceront à 9h30 du Centre du Village. Pour plus de facilité, les inscriptions pour l'ensemble de ces courses se font à l'hôtel de ville ou en appelant le 04 42 44 88 88.

Le formulaire est à télécharger sur www.mairie-ensues.fr.

>> "Le Souffle c'est la Vie" devient "Espoir contre la mucoviscidose"

C'est désormais officiel, l'association "Le souffle c'est la vie" devient "Espoir contre la mucoviscidose". Cette association a toujours pour présidente la dynamique Rita Caso qui œuvre depuis de nombreuses années pour cette noble cause. La mucoviscidose est une maladie qui touche plusieurs organes principalement les voies digestives et respiratoires. En France, un nouveau-né sur 4200 est touché par cette maladie génétique assez fréquente. Ainsi 2 millions de personnes sont porteuses du gène et peuvent le transmettre à leur enfant. Environ 200 enfants naissent chaque année en France avec la mucoviscidose. Pour accompagner les malades et leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par cette maladie, pour collecter des fonds pour la recherche médicale, assurer le fonctionnement et les actions de l'association, la générosité

de donateurs et de partenaires est indispensable. Si vous êtes sensibles à cette cause, n'hésitez pas ! Pour tout contact : Rita Caso au 04 42 45 97 42 ou 06 84 80 41 74.





>> La collecte des déchets sur la commune, ce qu'il faut savoir

En matière de collecte de déchets, notre commune a mis en place un système efficace :

Les Ordures Ménagères sont collectées 7 jours sur 7, la collecte sélective est hebdomadaire (containers jaune) en porte à porte. Nous distribuons aussi des éco composteurs aux foyers qui en font la demande et ayant un jardin. Il existe 5 points d'apport volontaire (PAV) sur notre commune, 3 points de collecte Éco textile, notre déchèterie est ouverte 7 jours sur 7 et il existe un service gratuit de ramassage hebdomadaire des encombrants tous les mardis sur appel téléphonique.

Il faut aussi savoir que la plupart des déchets emmenés en déchèterie sont valorisés, par contre ceux déposés dans les containers marron d'O.M sont éliminés par incinération.

Malgré tous nos efforts pour faire baisser le tonnage d'ordures ménagères par habitant sur notre commune ce chiffre reste malheureusement constant.

Comme le montre la photo ci-dessus, nous renouvelons notre appel à vigilance afin que nos concitoyens aient un comportement éco-responsable. Ces incivilités ont un fort impact pour la communauté car le coût du traitement en incinérateur des ordures ménagères est 3 fois plus élevé que celui du traitement des déchets verts revalorisés (346 euros/ tonnes contre 120 euros/tonne). Pour rappel, nous ne devons pas jeter dans les containers marron les emballages, les papiers, les journaux, les verres et bouteilles, les déchets verts et les gravats. Merci d'avance de votre participation à cet effort collectif.

À ce jour nous n'avons pas fait le choix d'utiliser la police de la propreté que la CUM MPM a mis en place depuis 2009 et qui est déjà en action sur plusieurs des 18 communes constituant MPM. Sa mission est de mener des enquêtes de voisinage puis de verbaliser les contrevenants.



Nous préférons utiliser notre police municipale dans un rôle pédagogique de prévention en expliquant les conséquences de ce comportement. Les récalcitrants et récidivistes s'exposent à des amendes pouvant aller de 35 à 1500 euros et cette dernière sera assortie, le cas échéant de la facturation de l'intervention des services communautaires pour remettre en état les zones souillées.

Pour rappel, la déchèterie d'Ensuès la Redonne est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h l'hiver (et 17h30 l'été) et le dimanche de 8h à 12h.

Pour tout contact : 04 42 45 78 03.

Un service d'enlèvement d'encombrants à domicile est aussi disponible sur rendez-vous le mardi au 04 88 77 62 32 Pour vous aider à mieux trier nous vous conseillons de parcourir le site www.trionsnosdechets-mpm.fr.

>> Classement du massif de la Nerthe, c'est officiel !

Le site du massif de la Nerthe a été classé par décret en conseil d'Etat le 20 juin 2013. Cet espace, d'une superficie de 4965 hectares dont 510 appartiennent au domaine public maritime, englobe les communes du Rove et d'Ensuès-la-Redonne, et comprend une partie des communes de Marseille, de Carry-le-Rouet, de Gignac-la-Nerthe, et des Pennes-Mirabeau. Le projet de classement au titre des sites des calanques de la côte Bleue et du massif de la Nerthe avait été validé, dans son principe, par la direction de la nature et des paysages, le 20 mars 2006. À compter donc du 20 juin 2013, notifié par la Préfecture le 30 juillet 2013, tous travaux susceptibles de modifier l'aspect ou l'état du site sur le territoire concerné sont soumis à autorisation spéciale du ministre chargé des sites ou du préfet du département et doit recueillir l'avis de l'Architecte des bâtiments de France.

>> Deux véhicules électriques supplémentaires

La commune vient de s'équiper de 2 nouveaux véhicules électriques Renault Kangoo. Cela porte à 3 le nombre de ces véhicules propre après celui du portage des repas acquis en 2012. Cet achat s'inscrit pleinement dans notre volonté d'économie d'énergie mais aussi dans le cadre de notre politique de développement durable.

En effet depuis 2008 nous avons lancé un plan pluri annuel de modernisation de notre flotte communale : le véhicule de la police municipale puis le minibus du CLSH et le fourgon des services techniques ont été changé pour des modèles avec filtre à particule, véhicule moins polluant et moins gourmand en énergie. La technologie du moment ne permettant pas alors de choisir une autre source d'énergie.

Un des véhicules type utilitaire sera affecté aux services techniques, l'autre équipé en 5 places sera utilisé par les services administratifs de la mairie. Ces véhicules ont bénéficié de l'aide financière du Conseil Général.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, un mouvement social perturbe le ramassage des ordures ménagères sur notre commune. La Municipalité a négocié un service minimum de collecte et la pose de 6 bennes dans les quartiers. Nous vous remercions pour votre compréhension.

>> Nouvelle initiative pédagogique et citoyenne de reboisement, tenez-vous prêts !

Cette année, nous vous proposons de nouveau de participer à une opération de plantation dans le massif forestier. L'an passé c'est sur la zone dite de "la Reynarde" et sur 2,5 hectares que 900 plants de feuillus ont été mis en terre. Ils poursuivent aujourd'hui leurs développements et sont en bonne santé. 150 érables de Montpellier, 200 frênes à fleurs, 150 chênes verts, 150 chênes pubescents, 50 sorbiers des oiseleurs, 50 arbousiers, 50 filaires à feuilles étroites, 50 aubépines, 50 églantiers permettent de recréer la biodiversité dans ce secteur. Ce succès nous permet de renouveler cette initiative. La zone à reboiser se situe au lieu-dit Plaine du Sui sur le plateau au Nord Est de la vigie et a été choisi par la municipalité sur les conseils de l'ONF et sur validation de la société de chasse d'Ensuès la Bécasse et des pompiers. Elle se déroulera en deux périodes : le vendredi 22 novembre avec les classes de l'école élémentaire et le samedi 23 novembre pour une matinée ouverte à la population.

Le Comité Feux et l'association "La Bécasse" seront activement associés à cette initiative. Ce sont 750 plants de feuillus sélectionnés qui seront plantés ce jour-là. Cette zone a subi les incendies à plusieurs reprises et ces plantations permettront de créer un coupe-feu naturel. Le financement de cette opération provient des recettes perçus par la commune via le Conservatoire du littoral pour la traversée de la fibre optique dans notre massif.



>> Le chantier du lotissement des Coullins avance à bon rythme

Cet été il n'y a pas eu de trêve pour le chantier des logements réalisés par Bouygues Immobilier dans le secteur des Coullins. Les terrassements des bâtiments B et C sont terminés et le gros œuvre des sous-sols contenant les parkings est à ce jour terminé.

Le décaissement pour l'implantation des villas est aussi presque terminé. Les pistes qui deviendront les futures voies sont déjà créées et c'est maintenant le moment d'implanter les VRD en tréfonds.

Ensuite suivra la construction des villas proprement dite. L'accès définitif par le rond-point de l'école élémentaire a été utilisé pendant la période estivale compte tenu des vacances scolaires et des interdictions de circuler dans le massif forestier. Bien entendu, dès la rentrée scolaire c'est la piste côté Nord qui est de nouveau utilisée pour les opérations du chantier afin de ne pas perturber les écoliers.

>> Modification de la circulation autour du parking du gymnase

Vous avez pu vous en rendre compte dès le jour de la rentrée scolaire, le sens de circulation autour du parking de l'école élémentaire a été modifié pour s'adapter aux nombreuses modifications que va connaître ce secteur avec la construction d'un nouveau Centre de Loisirs, d'un skate Park et l'avènement d'un parc intergénérationnel et d'un lotissement, celui des Coullins. Nous remercions d'ailleurs les parents accompagnateurs qui s'adaptent de mieux en mieux à ce changement. L'objectif de cet aménagement est de fluidiser la circulation dans ce secteur tout en augmentant le nombre de places de stationnement. Un emplacement réservé pour les bus scolaires avec une raquette de demi-tour permet d'améliorer la sécurité et le fonctionnement des transports scolaires. Le parking du tennis grandit de 10 places supplémentaires, avec ajout d'une place PMR et une autre réservée à la Police Municipale.

L'entrée du parking n'a pas changée mais la sortie ne se fait plus au niveau du rond-point, diminuant ainsi considérablement le flux et sécurisant le cheminement piétonnier, mais sur le chemin du stade qui devient pour l'occasion sens unique.

Cette première étape fait partie d'un plan plus global intégrant la circulation depuis l'entrée Ouest de la commune jusqu'aux feux tricolores de la pharmacie des Palmiers. La prochaine phase dont les travaux débiteront avant la fin de l'année 2013 sera la création du rond-point à l'entrée Ouest et l'aménagement du parking communautaire qui desservira le cimetière et la salle des Festivités et de la Culture. Viendra ensuite dans le courant 2014 l'aménagement de l'accès à la déchèterie et la nouvelle antenne communautaire MPM depuis ce rond-point dans le but de sécuriser et fluidifier la circulation sur l'ensemble du secteur.



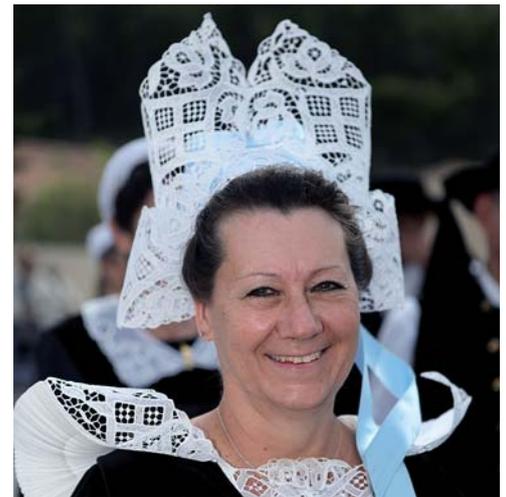
La manifestation a rassemblé près de 600 participants, avec en fin de soirée le groupe Rondo- Royal f808 de rock irlandais qui a fini d'enflammer l'assistance. Au menu du repas proposé, évidemment, des crêpes constituées de la très célèbre farine de sarrasin, également appelée farine de blé noir et du cidre pour finir de nous immerger dans cette culture.

Une nuit trop courte pour certains mais qui a permis danse, détente et échanges et a clôturé la saison culturelle et festive de la meilleure des manières.

>> Quand Ensues célèbre la culture celtique

En ce dernier samedi de juin, notre commune s'était mis à l'heure bretonne et tous les amoureux de la région armoricaine (mais aussi tous les autres!) s'étaient donné rendez-vous pour ce "Celtic Day". Pour cette grande première, vous avez été nombreux à répondre présents. L'après-midi était consacrée au défilé des différentes troupes de danseurs de "Danserien Ar Su" accompagnés des danseurs de Nîmes et rythmés par le Bagad d'Aix et ses illustres musiciens. Le Bagad d'Aix est une formation de passionnés qui arrivent de régions différentes et se sont réunis par amour de la musique celtique. Il a la particularité de proposer des influences musicales mêlant habilement les répertoires celtiques et provençaux.

L'ensemble des participants se sont retrouvés Puis en soirée, de retour au boulodrome. Ce fut le coup d'envoi du grand fest-noz (mot breton signifiant "fête de nuit", par opposition au fest-deiz pour "fête de jour") mêlant danses, chants et musiques traditionnelles.



Bonne nouvelle, ce "Celtic Day" à la demande de nombreux ensuéniens sera reconduit à la même période en 2014. Nous vous proposons de revivre ce moment très festif en musique avec des musiciens de bagad accompagnés de danseurs qui feront transpirer les participants sur la piste, dans la plus pure tradition. Rendez-vous pour cela le samedi 28 juin 2014. D'ici là, vous ne pourrez pas dire que vous n'avez pas eu le temps de répéter les chorégraphies !



>> Premiers résultats du concours "donnons un nom à la salle de la Culture et des Festivités"

Suite au jeu-concours lancé par la ville dans le dernier numéro de votre magazine municipal Empreintes, vous êtes nombreux à avoir fait preuve de créativité pour imaginer le nom que pourrait porter la future salle des Festivités et de la Culture. Nous tenons d'ailleurs vivement à remercier les participants. Nous vous proposons à présent de choisir le futur nom de la salle polyvalente parmi les propositions enregistrées, à savoir :

- LE CADRAN - Le QUAI - ATHENISIS
- BLAISE CENDRARS - L'ESCALE - LE PATIO

Il vous reste donc à choisir un nom parmi cette liste et à l'occasion de l'inauguration du complexe de la salle polyvalente/salle de convivialité, un tirage au sort sera organisé et le nom de la salle polyvalente sera révélé. Le ou la gagnante se verra offrir un abonnement (pour l'ensemble de la saison culturelle et festive). À vous de continuer à jouer...

POUR PARTICIPER

Remplissez le formulaire du concours en ligne sur le site de la ville (www.mairie-ensues.fr) ou adresser un courrier à l'attention du service Communication, Hôtel de Ville, 15 Avenue du Général Montsabert -13820 Ensues La Redonne.

>> Les élèves dans l'objectif du photographe



Une trentaine de photos toutes aussi belles les unes que les autres ont orné les murs de l'hôtel de Ville fin septembre attirant la curiosité des visiteurs. Il s'agissait du travail du photographe d'Yves Vernin qui a travaillé dans la classe de CE2 A. Il en a profité aussi pour faire partager sa passion aux enfants et leur inculquer quelques bases des techniques photographiques. Une belle rencontre pour un projet pédagogique et artistique de grande qualité.



>> Le Patrimoine local dignement mis à l'honneur !

Cette journée du Patrimoine cuvée 2013 a de nouveau permis à de nombreux Ensuenens de revisiter notre patrimoine local à l'échelle communale en matinée puis provençale l'après-midi. En effet, la matinée réunissait, à la Maison Pour Tous, des habitants, anciens ou plus récents autour de Gérard Chevé d'une part, et des nombreux participants à l'édition du livre sur les 80 ans de la commune d'autre part avec un point commun pour tous :



l'amour de notre si attachant village aux 5 calanques ! Ce temps d'échange fut à nouveau l'occasion de partager son histoire, de nombreuses anecdotes et de mettre en valeur la sortie officielle du nouvel ouvrage de M. Chevé "Ensues la Redonne, Le Rove et alentour" (Éditions Sutton). La journée fût riche puisque la délégation culture proposait l'après-midi une visite de l'exposition phare de l'année culturelle de Marseille Provence 2013 "le grand atelier du midi" au Musée des Beaux-Arts au Palais Longchamp. Intitulé "de Van Gogh à Bonnard".

ce 2^{ème} volet (dont le 1^{er} est visible au Musée Granet d'Aix en Pce) trouve son point de départ dans les tableaux de Van Gogh réalisés à Arles à la fin des années 1880. Le titre même de "Grand Atelier du Midi" se retrouve dans la correspondance du peintre hollandais lorsqu'il rêve d'une communauté artistique sous le flamboiement de la lumière et de la couleur des terres du sud. L'exposition suit le fil d'Ariane de ces échanges sur une chronologie longue, de 1880 à 1960, en illustrant les différents mouvements qui ont jalonné la fin du XIX^e et le XX^e siècle, de l'impressionnisme au post-impressionnisme, en passant par le fauvisme, le cubisme, les expériences des surréalistes et l'abstraction. Pour ceux qui auraient manqué l'opportunité de cette visite, sachez que vous avez encore jusqu'au 13 octobre pour en profiter.

Demandez le livre sur l'histoire des 80 ans de la commune

Nous vous rappelons que le livre édité par la Municipalité suite aux commémorations des 80 ans de la commune est offert à chaque foyer ensuénien sur simple demande à l'accueil de l'hôtel de Ville. Nous avons choisi de l'offrir gratuitement aux résidents de la commune, n'hésitez pas à vous le procurer.





>> La pose de la première pierre du centre de Loisirs

Un équipement qui fait défaut à notre commune

La commune est bien équipée dans les domaines de la Petite Enfance, Éducation, Restauration Scolaire, Sports, Lecture Publique, Administration, Culture (avec la future salle), mais force était de constater qu'il existait un besoin dans le domaine des loisirs.

Le projet est donc apparu évident : construire un centre de loisirs, auquel nous avons ajouté la création d'un skate Park et un parc naturel pour répondre à l'évolution de la population.

Un projet adapté car concerté

Il a été réfléchi pour répondre au plus grand nombre, durant une phase de concertation où élus (majorité et minorités) personnels du service enfance jeunesse, partenaires de l'éducation nationale et du milieu associatif n'ont pas ménagé leur temps pour définir les besoins et les aménagements nécessaires.

Il a aussi fait l'objet d'une commission extra municipale sous l'égide d'Hélène Varre adjointe à l'Education et à la Jeunesse aidée par une assistance à maîtrise d'ouvrage du BERIM, et l'équipe de MIX architectes accompagnée d'un paysagiste.

Des espaces bien intégrés dans le site

Le bâtiment de l'accueil Loisirs sera entouré par divers équipements. Son

implantation favorisera le regroupement familial avec des espaces jeux à proximité immédiate pour les plus petits au beau milieu de la pinède qui sera conservée. Cet équipement sera respectueux de l'environnement dans sa technique de construction, comme la conception d'une toiture végétalisée sur la partie salle polyvalente, atout indéniable pour les économies d'énergie. À noter que la proximité de l'école élémentaire permettra de mutualiser la salle de restauration. Les parkings n'ont pas été oubliés, des privatifs pour les animateurs, 10 places de plus pour le parking des tennis, places PMR et un emplacement pour le minibus.

Un outil nécessaire

Cet outil répond aux orientations et aux actions dans le cadre du Projet Educatif Local pour nos jeunes et des préconisations de la refonte des rythmes scolaires. Il permettra d'accueillir jusqu'à 150 enfants de 3 à 11 ans et de pratiquer de nombreuses activités. Mais surtout, cet équipement permettra d'accueillir les enfants dans des conditions mieux adaptées.

Un projet bien financé par nos partenaires car partagé

La construction de ce nouvel équipement a été possible grâce à l'acquisition du foncier dans le cadre du programme de logements des Coullins avec Bouygues Immobilier et la Communauté Urbaine.

Avec un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement avec le Conseil Général dès 2008, nous avons obtenu un financement important de près de 50% au total. Il est également financé par la C.A.F à hauteur de 13%, par la Communauté Urbaine à hauteur de 100 000 €, par l'État à hauteur de 43 000 € et par le Conseil Régional qui étudie notre dossier et par une participation de Bouygues Immobilier à hauteur de 248 000 €.

Des interventions tournées essentiellement vers la qualité du projet.

La présence de M. Jean-Pierre Soureillat Directeur de la CAF 13 fut appréciée de tous ainsi que son intervention qui soulignait la qualité du projet et sa bienvenue pour la politique enfance et jeunesse de son organisme. Jean Noël Guerrini, Président du Conseil général rappelait en premier lieu le rôle important que le Département joue avec l'aide aux communes, le Sous Préfet Simon Babre qui apportait la parole de l'état sur le contenu du projet de Métropole et surtout annonçait qu'il octroyait 1/3 de son budget dédié aux équipements communaux au projet d'Ensuès, ville qui bouge et mérite d'être aidée... Une cérémonie conviviale, pleine de bonnes nouvelles et surtout un projet qui est avant tout un équipement qui prépare l'Avenir.

M. le Maire concluait pour sa part son intervention en donnant rendez-vous en juin 2014 pour l'inauguration de l'équipement.

TAXES FONCIÈRES 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 132 BOUCHES-DU-RHÔNE

Commune : 033 A ENSUÈS-LA-REDONNE

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ③	Taxe ordures ménagères ①
Propriétés bâties	Taux 2012	29,45 %	29,45 %	1,88 %	15,05 %	0,225 %	9,36 %
	Taux 2013	29,45 %					
	Adresse						
	Base						
	Cotisation						
non bâties	Taux 2011	%	%	%	%	%	%
	Taux 2012	%	%	%	%	%	%
	Bases terres non agricoles						
	Bases terres agricoles						

TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute ①				
Valeur locative moyenne				
• Général à la base	%		%	
• Personnels à charge				
- Par personne rang 1 ou 2 pour personnes	10 %		10 %	
- Par personne rang 3 ou + pour personnes	15 %		15 %	
• Spécial à la base	%		%	
• Spécial handicapé	10 %		10 %	
Base nette d'imposition ②	16,17 %	16,17 %	2,34 %	0,181 %
Taux d'imposition 2013				
Cotisations 2013 ④	16,17 %	16,17 %	2,34 %	0,18 %
Taux d'imposition 2012				
Rappel cotisations 2012				
Variation en valeur	+152	+116	+116	+1
Variation en pourcentage	+25,94 %	+25,95 %	+25,95 %	+14,29 %
Abatements de référence 2003/2012 ⑤	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE
• Général à la base				
• Par personnels à charge (rang 1 ou 2)				
• Par personnels à charge (rang 3 ou +)				
• Spécial à la base				

À Ensues les trois taxes locales ne bougent pas pour la 6^{ème} année consécutive

Chacun le sait, c'est l'automne, période où les feuilles d'impôts arrivent dans les foyers et comme tous les ans vous êtes nombreux à vous interroger à la lecture de ces documents. De plus cela n'aura échappé à personne, le matraquage médiatique qui est fait dans la presse écrite et à la télévision ces dernières semaines en rajoute de façon très généraliste sur les évolutions des impôts et les dépenses des collectivités. C'est pour cela qu'il nous a semblé important, comme nous le faisons régulièrement, de vous donner quelques éléments sur les taxes de notre commune.

La Taxe d'habitation : Inchangée depuis 2007 avec un taux de 16,17 %
 Cette taxe est calculée selon la valeur cadastrale de votre logement qui est en fait la valeur locative de votre maison ou appartement, c'est à dire : le loyer annuel théorique qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales. Elle tient compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien.

La Taxe Foncière sur le bâti. Inchangée depuis 2007 avec un taux de 29,45 %
 Cette taxe est calculée selon le revenu net cadastral du bien concerné qui est en fait la moitié de la valeur locative cadastrale de votre maison ou appartement, c'est à dire : la moitié du loyer annuel théorique qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales. Elle tient tenir compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien.
 Même si la valeur locative est revalorisée

tous les ans automatiquement par les services fiscaux, elle reste basée sur des conditions de 1970, qui ont fortement évolué depuis et qui sont quelquefois déconnectées de la réalité.

Pour ces deux taxes, cette revalorisation annuelle de la valeur locative signifie que même si la municipalité d'Ensues-la-Redonne n'augmente pas directement son taux de taxe, le montant que vous payez augmente quand même de quelques % chaque année

La comparaison avec des villes voisines reste délicate et interprétable
 En effet comment peut-on comparer deux communes qui n'ont pas le même niveau de valeurs locatives ? Comment peut-on comparer deux communes qui n'ont pas les mêmes niveaux de services et d'équipements ? Comment peut-on comparer deux communes qui n'ont pas les mêmes recettes car elles ont soit une zone économique, soit un casino de jeux, soit des raffineries, soit un littoral avec des commerces digne d'une cité balnéaire ? Soit rien de tout cela...Les recettes perçues par chaque commune influent considérablement sur le niveau des taxes.

Une dette par habitant en dessous de la moyenne de la strate
 Notre commune possède une capacité d'autofinancement qui a permis de poursuivre une mise à niveau de ses équipements nécessaires aux administrés. Dans le même temps le recours modéré à l'emprunt permet de rembourser des emprunts en cours, de financer des investissements et de réaliser des réserves foncières pour le futur.

Un remboursement d'emprunts par anticipation
 Emprunter pour le remboursement de prêts par anticipation, certains d'entre-nous l'ont sûrement pratiqué pour leurs propres emprunts familiaux. C'est ce que nous faisons pour deux prêts d'un montant total de 788 000 € qui avaient été contractés pour la réalisation de la RD5 et qui sont bien moins intéressants que le dernier que nous avons négocié, permettant ainsi une économie totale de 200 000 €.

Un financement d'équipements de bonne qualité
 Emprunter en partie pour réaliser des équipements de meilleure qualité est à terme source d'économies conséquentes en fonctionnement. Par exemple l'acquisition de matériel de qualité en son et lumière pour la Salle des Festivités et de la Culture va permettre de ne pas louer ce matériel dans la plupart des manifestations.

Une politique de réserves foncières pour le futur
 Emprunter pour réaliser des réserves foncières pour le futur est toujours un bon "placement" qui permettra à terme de réaliser divers équipements pour satisfaire aux besoins de parking, de logements, de locaux communaux. Chacun le sait, investir dans la pierre et dans le foncier c'est toujours bon...C'est ce que nous faisons en lançant l'acquisition de certains biens par utilisation du droit de préemption...
 C'est tout le sens de la délibération de Décision Modificative qui sera mise au vote lors du Conseil Municipal du Jeudi 10 Octobre.

>> Histoires d'eaux pour la Fête de la Science

Cette année à Ensues les sciences sont au service de l'eau. L'eau comme véritable laboratoire naturel qui contribue au développement de nos connaissances scientifiques tout en étant un sujet de défis scientifiques, techniques et technologiques capables de répondre aux enjeux de notre société. Pendant la semaine du 7 au 12 octobre, nos animateurs du centre de loisirs ainsi que ceux du service jeunesse de la ville de Gignac interviendront auprès des collégiens du Petit Prince pour animer ateliers pédagogiques orientés vers une approche physique et écologique de l'eau. Vous aurez également l'opportunité le mercredi 9 octobre de participer à une visite du Parc Marin de la Côte Bleue, l'occasion de prélever vous-mêmes des planctons en bord de mer, d'observer et de visiter les aquariums du Parc.



Cette fête se clôturera le vendredi 25 octobre dans la nouvelle salle de la Culture et des Festivités par une projection de "Planète Océan" le dernier film-documentaire de Yann Arthus-Bertrand, véritable plaidoyer pour le respect du monde dans lequel nous vivons. *Les réservations sont obligatoires auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.*

>> Un nouveau Stage multi-sports pour la Toussaint

C'est déjà la 3^{ème} édition de ce stage proposé par 5 associations sportives de la commune (le Judo Jujitsu Côte Bleue, le Tennis Club, le club de Hand-ball et les associations Impact et Gym Ensues) en partenariat avec la Municipalité. L'objectif est toujours de proposer à vos enfants la découverte de plusieurs disciplines sportives et leur permettre d'avoir une idée plus précise de l'activité qu'ils souhaitent pratiquer. Chaque activité proposée est encadrée par des animateurs diplômés. Nouveauté cette année, une séance de cinéma est offerte aux participants et à leurs familles le mercredi 23 octobre dans la salle des Festivités et de la Culture. Les activités se déroulent de 9h30 à 16h30 au complexe sportif Adrien Ricaud (accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 17h) dans la semaine du 21 au 25 octobre. Pour tous renseignements et inscriptions, merci de prendre avec les associations. *Vous retrouvez aussi toutes les informations nécessaires sur www.mairie-ensues.fr.*



>> Traversez la Méditerranée à la bibliothèque !

En invitant cette année la Syrie et le Liban, dépaysement et envoûtement vous attendent à la bibliothèque Élisabeth Badinter le mercredi 9 Octobre dans le cadre de l'action "d'une rive à l'autre de la Méditerranée". Dès 15h, les plus jeunes pourront venir écouter Layla Darwiche leur transmettre les contes merveilleux racontés par sa grand-mère libanaise où se rencontrent djinns et ogres. Ces "Petite lentille et autres histoires douces et cruelles" sont pour tout public dès 7 ans. Pour les adultes, rendez-vous à 19h30 pour écouter Fabienne Bargelli et Sébastien Belin nous faire découvrir, en parole et en musique, des extraits des textes de "Silence et tumulte" de Nihad Sirees et "Feux croisés ; journal de la révolution syrienne" de Samar Yazbek, récit des cinq premiers mois du soulèvement populaire en Syrie.



Pour plus de renseignements et réservations, n'hésitez pas à contacter la Bibliothèque Élisabeth Badinter au 04 42 45 72 87.

>> Conférence Petite Enfance sur le thème de l'anxiété

La délégation Petite Enfance et l'équipe de la crèche continuent de vous proposer régulièrement des temps de rencontres et de débats à l'attention des familles. Rendez-vous cette fois le vendredi 15 novembre à 18h30 en salle des Mariages de l'hôtel de Ville pour une conférence sur le thème de "l'anxiété chez l'enfant" avec la participation de l'intervenante Bérangère PIERRET, de l'association Enfance et Formation. Comme à chaque fois, la crèche propose une solution de garderie aux parents pendant le temps de la conférence. Renseignements au 04 42 45 61 01.

>> Ne manquez pas le Téléthon 2013 !

Dans le cadre du Téléthon 2013 un grand loto sera organisé le dimanche 8 décembre dans la nouvelle salle des festivités et de la Culture. Comme tous les ans, les entreprises, les commerces ainsi que le secteur associatif de la Côte bleue prendront part à cette manifestation par le biais de dons qui seront offerts comme lots. Nous comptons sur vous afin de faire avancer le combat contre la maladie.

>> Inscription au spectacle et au colis des seniors

Le spectacle de Noël des Seniors aura lieu le MARDI 17 DECEMBRE 2013 à 14 heures dans la salle des festivités et de la culture. Au programme la Compagnie "El Condor". Une collation sera offerte lors de cette après-midi récréative suivie de la distribution des colis de Noël. Pour rappel afin de bénéficier de cette récréative et du colis il est impératif de venir vous inscrire au CCAS du lundi 18 novembre au lundi 2 décembre inclus dernier délai.



OCTOBRE

SAMEDI 5

- Atelier de Cuisine à la cuisine centrale de l'école maternelle
- Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel à 21h

MERCREDI 9

Dès 8h30 : Fête de la Science...

VENDREDI 11

Élections des délégués des parents d'élèves

SAMEDI 12

Loto de l'association "Les gazelles Princesse du Désert"
au foyer socioculturel

VENDREDI 18

18h30 : Inauguration de la salle des Festivités et de la Culture

SAMEDI 19

21h : Leslie en concert suivi de DJ Mam's

DIMANCHE 20

Spectacle musical "Les Légendes de la Soul" par les Mélomanes

DU 21 AU 25

Stage Multisports (Hand, Gym, Danse, Judo, Tennis)
au complexe sportif Adrièn Ricard et au Tennis Club

MERCREDI 23

Séance de cinéma ouverte aux participants du stage Multisports
et à leurs familles dans la salle des Festivités et de la Culture

VENDREDI 25

21h : Projection du film "Océans" de Yann Arthus Bertrand
à la salle des Festivités et de la Culture

DU 26 AU 2 NOVEMBRE

Stage BAFA à l'école élémentaire

DU 28 AU 31

Stage de hand-ball au gymnase

JEUDI 31

20h : soirée Halloween - Projection de films

NOVEMBRE

MARDI 5

10h et 15h : Ciné-concert - "Le p'tit Ciné-concert 2"

DIMANCHE 10

- 9h30 : Course pédestre l'Escapade - 20^{ème} édition
- Loto de Gym Ensues au foyer socioculturel

LUNDI 11

10h30 : Commémoration du 11 novembre 1918

VENDREDI 15

18h30 : Conférence Petite Enfance sur le thème de l'anxiété
en salle des Mariages

DIMANCHE 17

Loto du Secours Catholique au foyer socioculturel

SAMEDI 23

21h : "Ali au pays des Merveilles" par Ali Bougherraba
à la salle des Festivités et de la Culture

DIMANCHE 24

Grand Prix départemental du Badminton Club au Gymnase

VENDREDI 29

Collecte de dons du sang au foyer socioculturel de 15h à 19h30

SAMEDI 30

20h : Soirée Hommage à Brassens par le Foyer Rural
à la salle des Festivités et de la Culture

DECEMBRE

DIMANCHE 1^{ER}

Foire aux Jouets du Secours Populaire au foyer socioculturel

SAMEDI 7

21 h : Gala de danse par le Ballet National de Marseille
à la salle des Festivités et de la Culture

DIMANCHE 8

À partir de 14h : Loto du Téléthron
à la salle des Festivités et de la Culture

MARDI 10

Spectacle de Noël offert aux scolaires
à la salle des Festivités et de la Culture

MERCREDI 11 D CEMBRE

- La "Bib fête ses 10 ans !" à la Bibliothèque Elisabeth Badinter
- Contes de Noël (à partir de 4 ans) à la Bibliothèque : "le gris-gris"

JEUDI 12

Contes de Noël pour les 0-3 ans par M. Bertrand à la Bibliothèque

SAMEDI 14

Chants de Noël Russes à 17h30 par l'ensemble Kouban
à l'Église Saint Maur

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

Marché de Noël dans la salle des Festivités et de la Culture
(10h-20h le samedi et 10h-18h le dimanche)

MARDI 17

Noël des Séniors à la salle des Festivités et de la Culture

MERCREDI 18

Noël de Associations dans la salle des Festivités et de la Culture
Spectacle de "Jérémy et Charly"

SAMEDI 21

- Coupe de Noël du Judo Jujitsu Côte Bleue au Gymnase
- Judo Jujitsu Impact Show 2014 à 20h30
à la salle des Festivités et de la Culture

DIMANCHE 22

Repas de fin d'année des Tamalous au foyer socioculturel

MARDI 24

18h30 : procession de Noël par la paroisse Saint Maur
au départ de la Poste (*tenue provençale demandée*)

JANVIER

SAMEDI 4

Cérémonie des vœux de la Municipalité à la population
à 18h à la salle des Festivités et de la Culture

SAMEDI 17

Fêtes de la Saint Maur :
-17h30 : Chants par l'Ensemble Svetlana Bodega - Église St Maur
-21h : Élection Mister et Miss Ensues suivi d'une soirée DJ

SAMEDI 18

Fêtes de la Saint Maur
à partir de 21h : Soirée spectacle musical

DIMANCHE 19

Fêtes de la Saint Maur :
- 11 h : Messe à l'Église Saint Maur
- 12 h : Procession dans les rues du Village
- 13 h : Repas-spectacle-Cabaret suivi du Bal

VENDREDI 31

21h : Zaho en concert à la salle des Festivités et de la Culture

>> Changement de propriétaire pour la boulangerie du Village

Ce sont désormais Etienne et Dessi Tarayre, artisans boulanger et pâtissier, qui vous accueillent à la boulangerie du 10 avenue Frédéric Mistral. Les horaires restent inchangés (fermé uniquement le mercredi, et l'après-midi le samedi et dimanche). Pour toute commande, composez le 04 42 45 94 94. Nous leur souhaitons la bienvenue à Ensues la Redonne !



>> "La calanque et le Vin" à la Madrague

Vous souhaitez apprendre à déguster et connaître le vin... rien de plus simple. Rendez-vous dans la calanque de la Madrague de Gignac pour bénéficier des conseils de M Aladin Reibel, comédien et sommelier-conseil, qui vous propose dans un cadre idyllique de participer à des ateliers ou à des dîners-dégustation sur différents thèmes et parfois en présence d'un vigneron. Pour tous renseignements : 06 70 61 64 01 ou par mail : aladinreibel@gmail.com ..

>> Une nouvelle médecin généraliste

Le Docteur NOËL GRAVIER, médecin généraliste spécialisée en pédiatrie et gynécologie, s'est installé récemment sur la commune au centre médical des Palmiers. Pour toute prise de rendez-vous, vous pouvez la contacter au 04 42 79 74 93 ou via son site Internet <http://dr-noelgravier.fr/> . Elle reçoit tous les jours de la semaine sauf le mercredi après-midi. Nous lui souhaitons la bienvenue.

>> Agnès et Jo se sont dit Oui !

Ce n'est pas tous les jours qu'un Maire unit 2 de ses employés... Agnès Arnaud, responsable du service accueil de l'hôtel de Ville et Joseph Thévenet, directeur adjoint de la régie technique de la Ville se sont dit oui cet été. Empreintes leur souhaite beaucoup de bonheur.



>> Arlette SCHERAG vient de nous quitter

Figure incontournable de la calanque de la madrague de Gignac, Arlette SCHERAG vient de nous quitter rapidement avant l'été. Arlette était une fille de la calanque comme on dit, elle faisait partir du site, personnage d'un caractère bien trempé, elle savait défendre avec efficacité sa calanque et la Société Nautique dont elle a assuré la Présidence en remplacement de son défunt mari, Alain. Son engagement de tous les temps a aussi permis l'aménagement modernisé de la calanque et du port. Toujours présente auprès des sociétaires à défendre la plaisance populaire et cet esprit calanquais qui caractérise nos petits ports de la cote bleue. Toutes nos condoléances à son fils, sa famille et tous ceux qui l'ont apprécié.



LE CHIFFRE QUI COMPTE

-50%

C'est le pourcentage de baisse du nombre de vols à la roulotte sur notre commune en 2013.

NAISSANCES

06/04 Kélia et Tonyo TESTELIN

09/06 Nina LOPEZ

15/06 Claire BASCOUL

16/06 Jassim OUKHAÏ

18/06 Miguel FERNANDEZ

02/07 Alessia FARINA

31/07 Loïc RAFFIER

01/08 Luka HILSELBERGER ANDREO

01/08 Carla CRUCCO

12/08 Chris RICOTIER

20/08 Mélia SACHIER BAHAMONDES

20/08 Jeyson DELENA SOULAS

22/08 Tiago QUIN

27/08 Ryan BEHAIRI

28/08 Maël FORNES

29/08 Kimberly POUERTO



Kélia & Tonyo



Luka

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.

BAPTEMES RÉPUBLICAINS

08/06 Clara et Alizée JAUFFRE

29/06 Manon OLIVA

13/07 Gabriel DOS SANTOS SANCHEZ

10/08 Sam RICCIARDI

MARIAGES

15/06 CAMBON Richard / CAZAL Sophie

12/07 COL Yves / GHARBI Aïda

30/07 FEOLA Gérard / FERRER Valérie

10/08 THEVENET Joseph / ARNAUD Agnès

21/08 LORENTE Nicolas / DAMIANTE Allison

30/08 MARCHIONINI Nicolas / GABRIEL Esther

06/09 LHERBIER Thomas / EDET Lucie

14/09 MCHAREK Mehdi / LEDOUX Jessica

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

16/06 LAGARDE Josiane épouse MARCHAL

23/06 MUHLBERGER André

24/06 BALOUZAT Jean-Marc

06/07 FLEYGNAC Jean

12/07 TRABUC Henri

21/07 BROQUARD Simonne

06/08 ROSSAYSSI Allal

09/08 MASSABO Jean

02/09 NEVIERE Jean

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Mise au point sur les travaux de la toiture maternelle...

Vous le savez ces dernières années, la municipalité profite de la pose estivale pour entretenir le patrimoine dont les écoles (menuiseries, cours de récréation, peintures intérieures, façades, salles de restauration, sanitaires). Cet été était programmée la réparation d'une partie de la toiture de la maternelle car elle était victime de fuites et le changement des tuiles était devenu nécessaire. Ces travaux étaient prévus en continuité des changements des menuiseries, c'est donc lors de la dépose des tuiles que l'entreprise spécialisée nous a alerté sur la découverte de malfaçons sur la charpente (manque de traverses entre fermettes) pouvant entraîner des risques d'instabilité de l'ouvrage. Ce signalement a été aussitôt soumis à l'avis d'un bureau d'étude spécialisé dans le contrôle technique qui a confirmé le risque.

La municipalité a décidé de reprendre la charpente sur toutes les parties concernées et l'organisation de la rentrée a été concertée avec l'équipe enseignante et l'Inspectrice de l'éducation nationale.

Il est à noter que les malfaçons découvertes datent de la construction en 1989 sans qu'elles n'aient été décelées lors de la réception des travaux, pas plus que lors des derniers travaux de dépose et repose de la toiture en 2004, pour régler déjà des problèmes d'infiltrations...

Une recherche de responsabilité est en cours afin d'obtenir une indemnisation de la municipalité qui a du financer ces travaux et organiser en urgence la rentrée scolaire dans des conditions de sécurité optimale. Si la sécurité de nos enfants n'a pas de prix, il n'en reste pas moins que les responsables doivent réparer le préjudice commis.

Michel ILLAC

"Gauche plurielle - Société civile"

La course aux municipales est ouverte !

Les candidats et leurs discours "tarte à la crème" sont de sortie : concertation, rassemblement, moins d'impôts, plus de sécurité, avec vous et pour vous, blablabla, blablabla ! Entre le tout va bien je continue de Michel Illac, l'UMP qui promet de faire son possible (!!!) et Roger Barrachin pour qui tout tient dans un seul mot IMPOTS, qui saura proposer une gestion en bon père de famille, sans extravagance égocentrique mais sans non plus tout sacrifier au dieu Argent ? Qui saura écouter vos préoccupations et proposer des solutions, sans se soucier des idéologies partisans ou de ses propres ambitions ? L'idée de dire que pour que chacun soit entendu, rien de tel qu'une équipe basée sur la diversité, certes est séduisante. Mais à quoi bon mener une liste dite d'ouverture si les conseillers municipaux de la majorité sont comme aujourd'hui bâillonnés et systématiquement

quement poussés dehors au moindre signe de contestation de la politique du maire ou méprisés quand ils sont de l'opposition ? Comment fermer les yeux sur ces familles de plus en plus nombreuses, quittant la commune parce qu'elles ne parviennent plus à faire face financièrement ? Savez-vous que des jeunes d'Ensuès, à peine adultes, sont sans ressource, sans logement, sans aide, sans accompagnement ? Comment aider plus efficacement les demandeurs d'emploi de notre commune ? Où sont les partenariats avec les entreprises locales ?

Fera-t-on du social comme avec les logements sociaux hors de prix de Bouygues ? Plus généralement, quel est le plan décennal de développement de la commune ? Les vraies questions sont là, qui sont ceux qui sauront y répondre ?

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

Chaque concitoyen va bientôt être invité pour assister aux 3 journées d'inauguration de la Salle des fêtes qui est en cours d'achèvement.

Je ne reviendrai pas sur les coûts pharaoniques de ces travaux dont les emprunts et subventions seront tous payés par les contribuables après les élections de 2014 d'une façon ou d'une autre. Dès à présent, il se pose le problème des coûts de fonctionnement de cet établissement trop important pour notre petite commune et qui n'a fait l'objet d'aucune étude de marché préalable faite par un cabinet professionnel. Les tarifs élevés de location de cette salle, les frais annexes et les prix de chaque spectacle représenteront une lourde charge qui ne pourra pas être couverte par les entrées payantes qui seront insuffisantes. Pour les manifestations communales, cela laisse percevoir des déficits à combler. Michel Illac veut donc organiser et financer de nombreuses

manifestations culturelles, mais dans ce contexte actuel de crise, avons-nous encore les moyens de financer un programme culturel pour un tel établissement ? Nous savons que pour la plupart des communes une salle des fêtes représente un véritable gouffre financier et certaines ont même dû être fermées. Ce ne sera donc qu'au travers d'une gestion différente, qui devra être rigoureuse et équilibrée, que nous parviendrons à maintenir cet établissement, sans augmentation des impôts, ni restriction d'autres services et équipements. Étant élu d'opposition, donc parfaitement informé, et candidat aux prochaines élections municipales, je vous proposerai un programme visant à rendre compatible la plupart de ces éléments de gestion communale.

Roger Barrachin

INAUGURATION SALLE DES FESTIVITÉS ET DE LA CULTURE

Vendredi 18/10

18H30

CÉRÉMONIE OFFICIELLE

ENTRÉE LIBRE

Samedi 19/10

21H

Concert avec LESLIE
et soirée "Zumba Tour"
par DJ MAM'S - ENTRÉE LIBRE



Dimanche 20/10

17H Spectacle
"les Légendes de la Soul"
par LES MÉLOMANES
GRATUIT SUR RÉSERVATIONS



PENSEZ À VOUS ABONNER POUR LA SAISON 2013-2014